

Le Portugal régularise ses immigrés pour les protéger du coronavirus

30.03.2020 | Le Portugal régularise ses immigrés pour les protéger du coronavirus

Alors que le continent européen fait face à l'épidémie de coronavirus, les pouvoirs publics portugais ont annoncé, samedi 28 mars, la régularisation temporaire des immigrés en attente de titre de séjour à partir du lundi 30 mars. Une mesure exceptionnelle et temporaire pour les protéger du Covid-19.

Il s'agit de se montrer solidaire avec les plus démunis dans **une situation d'urgence**. C'est ainsi que le gouvernement a justifié la mesure exceptionnelle de régularisation des immigrés en attente de titre de séjour, ainsi que les demandeurs d'asile, rapporte notre correspondante à Lisbonne, **Marie-Line Darcy**.

Il leur suffira de fournir l'attestation justifiant la requête auprès du service de l'immigration pour bénéficier des **mesures prises pour l'ensemble des citoyens dans le cadre du Covid-19**. Comme la prise en charge domiciliaire en cas de symptômes ou en cas de garde des enfants, les écoles étant fermées. Mais aussi pour bénéficier des mesures de protection de l'emploi et du salaire, destinées à diminuer l'impact économique de l'épidémie.

« Les gens ne devraient pas être privés de leurs droits à la santé et au service public simplement parce que leur demande n'a pas encore été traitée », a déclaré Claudia Veloso, porte-parole du ministère des Affaires intérieures, à l'agence Reuters. « Dans cette période exceptionnelle, les droits des immigrés doivent être garantis. »

Tout récemment, une vingtaine d'associations d'aide aux immigrés avaient alerté sur les dangers qui guettent ces populations marginalisées, les délais d'attente au service de l'immigration étant de cinq à six mois.

Parmi les communautés à risque se trouvent les **Brésiliens** qui, en attendant la carte de séjour, travaillent souvent dans le secteur du tourisme, totalement à l'arrêt, ou encore les travailleurs agricoles asiatiques du sud du pays.

Le processus normal de régularisation devrait reprendre le 1er juillet.

100 décès et 5 170 cas officiels de contamination

Le Portugal a recensé 5 170 cas de contamination au coronavirus sur son territoire et 100 décès. Un chiffre très bas par rapport à son voisin espagnol.

On ignore le nombre d'immigrés ou de demandeurs d'asile ayant des demandes en cours d'examen dans le pays. Les statistiques officielles montrent que 580 000 immigrés vivaient au Portugal en 2019, un record, et que 135 000 personnes ont déjà obtenu un droit au séjour dans le pays ibérique depuis le début de 2020.

Source

: <http://www.rfi.fr/fr/europe/20200329-coronavirus-portugal-regularisation-immigres-migrants-protection-etrangers>